



Date de parution 11 décembre 2003

Directeur de la publication :
B. COLINET, inspecteur d'académie
N° I ISSN : 1281 - 1785
Inspection académique de la Haute-Saône
5, Place Beauchamp
B.P. 419 - 70013 VESOUL cedex
Téléphone : 03.84.78.63.00
Télécopie : 03.84.7863.63

LE BULLETIN DÉPARTEMENTAL DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE DE LA HAUTE-SAÔNE

DANS CE NUMÉRO :

Personnels

- .recrutement des professeurs des écoles (liste d'aptitude)
- .stage CAAPSAIS
- .directeur d'établissement (liste d'aptitude)
- .habilitation en langues vivantes

Examens et concours

- .premier concours interne
de recrutement de professeurs des écoles

Réglementation – scolarité

Informations diverses

- . A la découverte de l'Union européenne
- . Arts et culture
- . Site réseau micro
- . Recherche d'enfant
- . Prix Perrin
- . Union européenne
- . Anniversaire des débarquements et de la libération

ANNEXES :

- FICHE DE RESERVATION enseignants du 1er degré
- ACTION DÉPARTEMENTALE « Pressons, pressons... des histoires »
conférence de Bernard FRIOT



Editorial BD n° 4

Dans quelques jours l'année 2003 va s'achever. Les vacances de Noël permettront de prendre le repos nécessaire pour entamer la nouvelle année dans les meilleures conditions.

A toutes et à tous je souhaite d'excellentes fêtes.

B. COLINET

PERSONNELS

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES PAR VOIE DE LISTE D'APTITUDE ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

Réf. : Décret n°90-680 du 01/08/1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles

Conditions générales requises :

- être instituteur titulaire et justifier, à la date du **1^{er} septembre 2004** de 5 années de services effectifs en cette qualité.
- les instituteurs ayant demandé leur admission à la retraite pour la rentrée 2005 peuvent bénéficier de conditions particulières favorables pour l'accès au corps des professeurs des écoles. Il est toutefois nécessaire de demander au préalable son inscription sur la liste d'aptitude.

Modalités d'inscription :

- les candidats devront retirer une fiche de renseignements auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription.

Le dossier devra comprendre :

- 1 demande manuscrite, datée et signée par le candidat,
- 1 fiche de renseignements,
- les photocopies des diplômes universitaires et professionnels, à l'exception du baccalauréat, du certificat de fin d'études normales (CFEN) et du certificat d'aptitude pédagogique (CAP).
-

Le dossier ainsi constitué devra être retourné à l'I.E.N. pour le 26 janvier 2004, délai de rigueur.

Signalé : la liste d'aptitude est annuelle ; Il convient chaque année de renouveler sa candidature.

STAGE CAAPSAIS RENTREE 2004

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 07 janvier 2003 à 10 heures à l'inspection académique, 5 Place Beauchamp, Vesoul, en salle 09.

Les dossiers de candidature pourront être demandés à l'issue de cette réunion à la division des personnels, ou au 03.84.78.63.11.

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AUX EMPLOIS DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT SPECIALISE AU TITRE DE L'ANNEE 2004

Décret 74-388 du 8 Mai 1974

Circulaire ministérielle 75-006 du 6 janvier 1975

- Notice disponible mi-début janvier 2004, à remplir en deux exemplaires, et à demander à l'inspection académique -division du personnel Tel: 03.84.78.63.11.
- Retour à l'inspection académique le 5 février 2004 au plus tard.
- La liste des postes vacants ou susceptibles de devenir vacants sera publiée ultérieurement.
- Par prudence, il est conseillé d'établir dans les délais la demande correspondante.

PERSONNELS

Habilitation en Langues Vivantes

Les enseignants désirant passer une habilitation en Langue Vivante (Allemand, Anglais, Espagnol) sont priés de s'inscrire sur le formulaire ci-joint. Il s'agit d'un dispositif en deux temps, qui prévoit :

- un entretien à l'issue duquel est délivré une habilitation provisoire, qui permet de vérifier les compétences linguistiques et culturelles des candidats ainsi que leur connaissance des textes officiels.
- une visite de classe suivie d'un entretien, débouchant sur une habilitation définitive, qui permet d'attester des aptitudes pédagogiques pour enseigner une LV dans les écoles primaires.

La circulaire n° 2001-222 du 29 octobre 2001, parue au BO n° 41 du 8 novembre 2001 renseigne sur la procédure et le déroulement des opérations d'habilitation.

Le BO Hors Série n° 4 du 29 août 2002 renseigne sur les programmes transitoires du cycle 3 et les programmes définitifs des cycles 2 et 3 de l'enseignement des langues à l'école primaire.

La date limite des candidatures à cette session est fixée au **samedi 14 février 2004**. Une réunion d'information sur le déroulement des épreuves aura lieu à l'Inspection Académique **le mercredi 10 mars à 9h**. Celle-ci tiendra également lieu de pré-stage pour les PE inscrits aux stages i02 anglais et i04 allemand.

Le calendrier des épreuves est fixé de la façon suivante :

- mercredi 7 avril 2004 pour l'habilitation en anglais (IA de Vesoul)
- mercredi 14 avril 2004 pour l'habilitation en allemand (IA de Besançon)

En ce qui concerne l'Espagnol : cette langue n'est pas enseignée à l'école élémentaire dans notre département. Cependant quelques enseignants ont une formation dans cette langue et aimeraient la valider. À l'heure actuelle nous sommes en discussion avec l'IPR d'Espagnol et nous ne savons pas s'il y aura une session cette année. Mais il est important de connaître les candidats éventuels, qui seront alors informés individuellement.

Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à Suzy Antoine, conseillère pédagogique en Langues Vivantes à l'Inspection Académique.
(tél : 03 84 78 63 17) ou par mail : suzy.antoine@ac-besancon.fr

EXAMENS ET CONCOURS

RAPPEL

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES SESSION 2004

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Peuvent se présenter au premier concours interne, les instituteurs titulaires qui justifient de trois années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.

INSCRIPTIONS :

L'inscription du candidat doit être effectuée auprès de l'Inspecteur d'académie du département au titre duquel il désire concourir.

Le registre des inscriptions sera ouvert à partir du **LUNDI 15 DECEMBRE 2003 jusqu'au LUNDI 16 FEVRIER 2004 à 17 h 00 à**

l'Inspection Académique de la Haute-Saône
Division des Examens et Concours
5, Place Beauchamp - BP 419 -
70013 VESOUL Cedex

tél. : 03.84.78.63.16.

Aucun dossier ne pourra être adressé à l'école sur demande téléphonique. Il sera, soit remis en mains propres, soit adressé au candidat qui aura préalablement établi une demande écrite accompagnée d'une enveloppe grand format timbrée à 1,11 euro et libellée à son adresse.

La date de l'épreuve écrite a été fixée sur le plan national, au

MERCREDI 31 MARS 2004.

Le nombre de postes prévu pour la Haute-Saône sera communiqué ultérieurement.

Les dossiers dactylographiés servant de base à l'épreuve orale d'admission devront être remis, en double exemplaire, aux surveillants de l'épreuve écrite, le

MERCREDI 31 MARS 2004.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Inspection académique - division des EXAMENS et CONCOURS.

INFORMATIONS DIVERSES

ARTS ET CULTURE

A voir :

Le centre chorégraphique national de Belfort vous accueille dans le cadre des “ 19 h de Contre Jour ” - accès libre et gratuit

Réservations : 03.84.58.44.88

↳ *le 20 décembre* : Trois Boléros – O. Duboc

↳ *le 13 décembre* : Balk 00 :49 – Projet de la Cie GREFFE

↳ *le 13 janvier* : Autant vouloir le bleu du ciel et m'en aller sur un âne – Ass fragile et C. RIZZO

↳ *le 6 février* : Le Jeune H et la Mort – résidence de Rachid Ouramdane

↳ *Stage - 7 et 8 février* : Stage de danse contemporaine

SITE RESEAU MICRO

Rappel et information aux enseignants nouvellement nommés :

Vous trouverez sur le site réseau micro dont l'adresse suit :

[Http://artic.ac-besancon.fr/animateurs_ia70/](http://artic.ac-besancon.fr/animateurs_ia70/)

Tous les documents administratifs et les réponses à vos questions, concernant les sorties scolaires, les transports, la mise en œuvre de projets E.P.S pour 12 activités (natation, ski, escalade, vtt...), la participation d'intervenants aux activités d'enseignement, la liste départementale des transporteurs, la liste des centres d'accueil agréés éducation nationale, la liste des ouvrages « arts et culture » disponibles au service E.P.S.

INFORMATIONS DIVERSES

RECHERCHE D'ENFANT

❖ Hasina SALEM, née le 24 mai 1990.

Si cette enfant est scolarisée dans un établissement de Haute Saône, veuillez le signaler d'urgence à la division de l'élève et de la pédagogie (03.84.78.63.51)

PRIX PERRIN DE BRICCHAMBAUT / PROJET EN METEOROLOGIE OU EN CLIMATOLOGIE

La société Météorologique de France organise le prix “ Perrin de Brichambaut 2004 ”, d'un montant de 800 € à destination des écoles primaires, des collèges et des lycées. Chaque établissement scolaire peut tenter sa chance, quelle que soit la nature de son projet. Les modalités de participation sont disponibles au centre départemental de Météo-France, dont les coordonnées sont les suivantes :

Météo-France
Centre départemental de la Haute Saône
Téléphone : 03 84 97 13 10
Télécopieur : 03 84 97 13 19
Adresse électronique : cdm70@meteo.fr

INFORMATIONS DIVERSES

A LA DECOUVERTE DE L'UNION EUROPEENNE **A l'attention de Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles primaires**

De la Haute-Saône

Le guichet d'information sur l'Europe du Département de la Haute-Saône propose des animations scolaires sur le thème :

« A la découverte de l'Union européenne ».

Réalisées par Sources d'Europe (Centre d'information sur l'Europe), ces animations permettent de découvrir l'Union européenne sous ses aspects historiques, géographiques, culturels et de mieux comprendre ses activités et son fonctionnement.

L'animatrice du GUIDEurope, Karine GUIZZO, se tient à la disposition des enseignants pour intervenir auprès des élèves.

Pour tout complément d'information sur cette activité ou sur les autres services que peut proposer le GUIDEurope, vous pouvez contacter Karine GUIZZO au 03.84.96.70.94.

Vous trouverez ci-dessous la **liste des expositions sur l'Union européenne**, disponibles sur réservation auprès du GUIDEurope ou de l'Info-Point Europe Franche-Comté (Besançon) :

Expositions présentant les pays de l'Union européenne :

- ? **Présentation des pays de l'Union européenne**
(photos et textes courts)
- ? **Présentation des pays de l'Union européenne**
(exposition bilingue Français / Anglais)
- ? **Avec l'euro, découvrons l'euroland**
(présentation générale des 15 pays et de leur monnaie)
- ? **La Finlande**
(présentation générale)
- ? **L'élargissement de l'Union européenne**
(mai 2004)

Expositions thématiques :

- ? **Les institutions de l'Union européenne**
- ? **Le handicap en Europe**
- ? **Carnaval dans l'Union européenne**
- ? **Noël dans les 15 pays de l'Union européenne**
- ? **De la ferme à la table (la PAC, l'agriculture dans l'Union européenne)**
- ? **L'année européenne des langues**
- ? **La mobilité dans l'Union européenne**
- ? **Transport public en Europe**
- ? **Journée européenne du patrimoine**

Réservation :

GUIDE urope
Hôtel du département
23, rue de la préfecture
70000 Vesoul
Tél : 03.84.96.70.94

Info-Point Europe Franche-comté
Hôtel de Ville
52, grande Rue
25000 Besançon
Tél : 03.81.87.92.95

INFORMATIONS DIVERSES

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES DÉBARQUEMENTS ET DE LA LIBÉRATION

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire des débarquements et de la Libération, le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, représenté par Mme Cornier, professeur d'université, sollicite votre participation pour l'élaboration de projets pédagogiques, financés à hauteur de 1000 € par la Direction de l'enseignement scolaire et la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Cet anniversaire devra être l'occasion pour les professeurs des écoles et pour les enseignants d'histoire, de lettres et de langues de travailler avec leurs élèves sur l'impact et les conséquences dans l'histoire locale de ces événements.

Les orientations générales donneront lieu à une publication au BO.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet ne doit pas se limiter à un voyage sur un lieu de mémoire ou à un voyage sur les lieux de commémoration. Si le projet comprend un voyage, il faut que celui-ci tienne lieu d'outil de travail ou d'illustration à un travail déjà effectué.

Le projet doit être établi autour d'un ou de plusieurs thèmes liés à l'histoire locale. Par exemple :

- L'impact et les conséquences du débarquement sur les événements locaux
- La mobilisation des réseaux locaux
- Les changements d'attitude ou de comportement des populations
- La presse locale et la relation qui est faite des débarquements
- La libération avec ou sans les alliés
- L'accueil des alliés
- Les relations transfrontalières

La relation au présent de ces événements, lorsqu'elle apparaît dans les projets, doit être valorisée. Par exemple, la présence de soldats des anciennes troupes coloniales au sein des troupes de libération (débarquement de Provence) peut être l'objet d'études favorisant la cohésion nationale actuelle.

Le projet doit aboutir à une restitution des savoirs acquis. Elle peut se concrétiser par :

- Une exposition
- Un carnet de voyage
- Une production littéraire (roman, pièce de théâtre, lettres apocryphes par exemple)
- Une maquette de lieu de mémoire, d'un CD-Rom ou d'un film. Toutefois, dans le cas du CD-Rom et du film, ces réalisations devront être accompagnées d'un dossier de présentation de ces objets. Ce dossier devra expliquer la démarche, le travail de réalisation et la participation d'un ou plusieurs intervenants extérieurs.

PRESENTATION DES DOSSIERS

Indiquer dans la partie "Objet de la demande" du formulaire DMPA-DESCO :

- L'intitulé précis du projet
- Le calendrier et la description du projet
- Les disciplines concernées par les projets (notamment en cas d'interdisciplinarité)
- Les dispositifs impliqués (T.P.E, IDD, ateliers)
- L'ancrage dans le programme de l'année
- Le type de réalisation finale envisagé.

Retrait des dossiers : ils peuvent être téléchargés à partir d'Eduscol.

Date limite de dépôt des dossiers : 13 février 2004

Adresse de dépôt des dossiers :

Ministère de la défense

Direction de la mémoire du patrimoine et des archives

Sous-direction de l'action culturelle et éducative

Bureau des actions pédagogiques

À l'attention de Mme CAMPAGNA

14, rue St Dominique

00450 ARMEES

FICHE DE RESERVATION

pour les enseignants du 1^{er} degré

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Nom et qualité professionnelle

Madame :

Mademoiselle :

Monsieur :

participera aux réunions organisées le _____ et le _____

à _____

dans le cadre du Débat National pour l'Ecole

Date

Signature

A remettre dans les meilleurs délais à l'organisateur (IEN de circonscription)

**ACTION DÉPARTEMENTALE « Pressons, pressons... des histoires »
Conférence de Bernard FRIOT**

Dispositifs d'accompagnement de l'action départementale 2003-2004 :

1) mise en ligne sur les sites suivants :

[http://artic.ac-besancon.fr/animateurs_ia 70](http://artic.ac-besancon.fr/animateurs_ia70)
<http://crdp.ac-besancon.fr/cddp70>

-de quelques situations problèmes pour entrer dans la lecture d'ouvrages littéraires,
-de fiches « analyse » pour chacun des ouvrages de la sélection.

2) organisation d'une conférence par l'inspection académique de la Haute-Saône :

La conférence de **Bernard FRIOT** est destinée aux enseignants stagiaires et titulaires des premier et second degrés, aux documentalistes, aux bibliothécaires et à toutes autres personnes intéressées :

date : **mercredi 04 février 2004**

horaires : **09H30-12H00**

lieu : **IUFM de Vesoul (amphithéâtre)**

intitulé : **La part du lecteur dans l'écriture d'un texte littéraire
Le point de vue d'un écrivain**

profession : **auteur et traducteur de littérature de jeunesse**

bibliographie : *Histoires pressées*
Pressée, pressée
Nouvelles histoires pressées
Encore des histoires pressées
Les pieds de Pierre...

Renseignement complémentaire :

Leïla BAÏRI -03 84 78 63 52-